L'INFORMATION POUR LA PRISE DE DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

La réalisation du développement durable est la responsabilité de chacun. Dans une société durable reposant sur un bon processus décisionnel, chacun utilise et partage l'information. À la source, les personnes, les entreprises et les collectivités ont besoin d'une information fiable qui les aidera à prendre des décisions qui saisissent mieux les facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Les gouvernements ont besoin de l'information pour formuler une politique et une pratique concernant le développement durable et pour satisfaire les demandes des nombreux utilisateurs de l'information qu'ils servent, des citoyens et des organisations de taille modeste aux organismes multinationaux de réglementation et du commerce. Les organismes internationaux ont besoin de l'information pour mesurer les progrès mondiaux concernant la bonne intendance de l'environnement, les justes pratiques commerciales et les niveaux de vie acceptables pour tous.

Le Canada accorde un intérêt vital à la production et à la diffusion d'une information qui favorise le développement durable à tous les niveaux dans nos foyers et dans les entreprises, dans nos activités gouvernementales, et par le biais de nos relations internationales. La présente monographie donne un aperçu des efforts produits par le Canada pour atteindre les deux principaux objectifs en matière d'information déterminés dans le chapitre 40 d'Action 21 — combler les lacunes de données et accroître la disponibilité de l'information pour la prise de décisions dans le domaine du développement durable. Le document commence par une description de l'engagement du Canada à l'égard du développement durable et du type d'information dont nous avons besoin dans le cadre de notre travail visant le développement durable. Il se poursuit par un état des progrès nationaux du Canada dans les domaines consistant à colliger l'information, à créer des systèmes et des outils d'information, à améliorer l'accès à l'information et son utilisation par le public, à reconnaître les faiblesses dans l'infrastructure et dans l'information, à encourager les nouvelles technologies et à établir des partenariats afin de financer et partager l'information applicable au développement durable au Canada et à l'étranger.

L'ENGAGEMENT DU CANADA À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les gouvernements — par leurs politiques, leurs lois et leurs règlements, de même que par leurs impôts, leurs subventions et leurs dépenses —